

Thierry en 1832, décédé le 13 janvier. Depuis plus de cent ans la famille Joussaume exerce la médecine dans notre contrée : Montreuil-aux-Lions et Château-Thierry. Notre regretté docteur laisse la réputation, non seulement d'un savant et prudent praticien, mais aussi d'un homme essentiellement bon, charitable, modeste, faisant le bien sans réclame, sans ostentation ; c'était la providence des pauvres. Aussi une affluence considérable se pressait à son service dans l'église de Château-Thierry. M. Joussaume-Latour fatigué, malade même, n'écoutant que son dévouement pour ses malades, est mort victime de son devoir ; il n'a été alité qu'une seule journée.

Ses occupations ne lui permettaient guère d'assister à nos réunions, mais il aimait sa ville natale et s'intéressait à tout ce qui pouvait lui donner du relief ; depuis l'année 1868, il faisait partie de notre Société qui le regrette sincèrement.

M. Marcel Vérette, docteur-médecin à Besançon, fils de notre regretté président, avait demandé instamment à faire partie de notre Société ; c'est avec grand plaisir que ses collègues ont souscrit à cette demande qui nous permettra de conserver un nom cher à tous. M. M. Vérette est né à Château-Thierry en 1848 ; il espère bien revenir dans sa ville natale et habiter la maison paternelle.

M. Dupont, secrétaire de la Société de l'Arquebuse, fait, au nom du bureau de cette Société, remise des documents qui la concernent. Un état des pièces qui constituent ce dépôt sera établi en double dont un exemplaire restera dans nos archives. M. Dupont doit, pour la prochaine réunion tracer l'historique de la fondation de l'Arquebuse et rappeler les différents incidents relatifs à cette Société. Cette notice viendra s'ajouter aux notes que M. Rollet a présentées sur l'Arquebuse (voir Annales 1881, page 59).